

d'or aux Etats-Unis". Or je vois là qu'en juin 1942 le stock d'or aux Etats-Unis d'Amérique était de \$22,737,000,000.

M. JAKUES: Aux Etats-Unis?

L'hon. M. ILSLEY: Oui, aux Etats-Unis.

M. JAKUES: Je ne le nie pas.

L'hon. M. ILSLEY: Et à la page 594 du rapport annuel du secrétaire de la trésorerie sur l'état des finances pour l'année financière terminée le 30 juin 1942, je vois le poste suivant: "Actif, Or, 1942, \$22,736,503,160.69." Telle était, d'après ce document, la situation à la fin de l'année financière 1942, c'est-à-dire le 30 juin. Autrement dit, le montant d'or que possédait le trésor, d'après le rapport annuel du secrétaire de la trésorerie, coïncide à peu près exactement avec le montant du stock total d'or aux Etats-Unis d'Amérique. C'est dire que cet or appartient entièrement à la trésorerie.

M. JAKUES: Puis-je, avec votre permission, monsieur le président, donner lecture d'une lettre sur laquelle est basée la déclaration que j'ai faite?

Cher monsieur Jaques,

La réponse à votre question que contenait votre lettre du 8 juin est très simple et se trouve ou dans l'état du trésor ou dans celui que l'on émet de temps à autre sur les opérations des banques de la réserve fédérale. Ces dernières détiennent des certificats-or qui ne sont ni plus ni moins que des accusés de réception d'entrepôt pour tout l'or, sauf deux milliards, qui se trouve dans le pays. Le volume d'or libre est d'un peu moins de deux milliards. Contre les accusés de réception des entrepôts pour l'or réel qui y est détenu par le réseau des banques de la réserve fédérale appartenant à des particuliers, un volume un peu inférieur de billets des banques de réserve ont été émis et sont en circulation dans notre pays comme monnaie.

Je n'ai pas d'état du trésor sous la main en ce moment, mais personne en Amérique, au fait du fonctionnement du système monétaire, ne mettra en doute ma déclaration. Le pourcentage en ce moment dépasse de beaucoup 80 p. 100.

L'hon. M. ILSLEY: L'honorable député préfère-t-il ne pas donner le nom de l'auteur de cette lettre?

M. JAKUES: Elle est signée: "Bien à vous, Carl H. Mote."

L'hon. M. ILSLEY: Qui est-il?

M. JAKUES: On me dit qu'il est président de l'Indiana Telephone Company. J'ai cherché sa biographie dans le *Who's Who* des Etats-Unis et, apparemment, c'est un homme d'affaires important.

L'hon. M. ILSLEY: Les dossiers sont très clairs; l'or qui se trouve aux Etats-Unis appartient entièrement au trésor national de ce pays.

M. SLAGHT: Je désire attirer l'attention du ministre et de ses adjoints sur deux points et je ne suis pas certain que le crédit 46 couvre mon premier point. Je me demande si je dois le soulever au crédit 47 qui concerne l'inspection des banques. Je crois, toutefois, que le point concerne le crédit affecté à l'administration. J'ai devant moi le rapport de la Banque du Canada de décembre 1942 et de janvier 1943 indiquant les titres détenus par les banques à charte sous la rubrique: "titres du Dominion et des provinces". Ces deux espèces de titres sont fusionnés; ils ne sont pas énumérés séparément. La banque à charte, en fournissant le total des deux, peut aussi bien donner le total de chacun. C'est une question qui a son importance et je la soumetts à l'attention du ministre et de son sous-ministre, car ce rapport indique qu'à la fin de l'année dernière les banques à charte détenaient deux milliards, deux cent un millions de dollars de ces deux genres de titres. Il y a quelque temps, j'ai fait inscrire au *Feuilleton* une question demandant quelle portion de ce crédit représentait les titres fédéraux. On m'a répondu que les banques ne les séparaient pas, de sorte que je n'ai pas pu, non plus que la Chambre, avoir le renseignement désiré. Je considère ce point important et je demande donc au ministre de songer à prier les banques à charte, — car c'est tout ce que cela veut dire, — de diviser ce rapport en deux de façon que la Chambre sache combien il y a de titres du Dominion, soit en obligations soit en billets du trésor à court terme, détenus par les banques privées et le pays.

Je crois que mon second point est pertinent à ce crédit; sinon, j'en parlerai plus tard lorsque nous arriverons au crédit de la page 10 qui a trait à l'intérêt sur la dette publique, lequel accuse cette année une augmentation de 56 millions de dollars. Je prie le ministre des Finances et le conseil du trésor, dans les transactions financières qu'ils auront à faire, de ne pas s'adresser aux banques à charte privées pour emprunter de l'argent pour le Dominion du Canada, mais de s'adresser plutôt à la Banque du Canada. Cette augmentation de 56 millions de dollars dans le service de la dette serait réduite de moitié, et même de 30 millions en chiffres ronds, si au lieu de nous adresser aux banques à charte nous avions emprunté de la Banque du Canada l'argent que le public canadien, sociétés et particuliers, n'a pas pu ou n'a pas voulu nous prêter lors de nos campagnes d'emprunts de la victoire.

On se rappelle que l'an dernier, malgré la perfection de l'organisme dont nous disposions pour les emprunts de la victoire, le ministre, après avoir épuisé tout ce qu'il avait pu obtenir du public, s'est trouvé à court de 982 mil-